

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 15/01/2013

Monsieur le Président

Bien que non signataires des accords de Bercy, FO DGFIP 66 est présent aujourd'hui dans le seul intérêt des agents.

Jusqu'à présent, sur la convocation au CTL figuraient certains points soumis à vote. Aujourd'hui, nous constatons qu'il est indiqué que ces points sont soumis « à avis ». Cela démontre bien que Force Ouvrière avait raison de ne rien attendre des accords de Bercy. Résultat, en un an d'application, le schéma est immuable : les textes rejetés unanimement par les OS en première instance sont présentés à l'identique lors de la seconde délibération.

Exemple de la qualité du dialogue social dans le département : c'est lors de la mobilisation sur le site d'Elne que nous avons appris le rattachement de la commune d'Alenya à ce Centre des Finances Publiques, malgré une farouche opposition de l'ensemble des OS. Ainsi, nous constatons que notre Direction n'a pas jugé utile de prévenir les élus du CTL de cette décision.

Cette mobilisation des agents et des élus, reprise par la presse locale, est encore une preuve de la dégradation du service public, des conditions de vie au travail, de l'absence de dialogue social, et de l'incapacité de la Direction à résoudre les difficultés rencontrées au quotidien par les agents.

A ce jour, nous comprenons bien que cette succession de CTL est la déclinaison imposée par la Direction Générale qui vous contraint à acter localement des décisions nationales, sans souci d'un véritable dialogue de qualité dans votre département. Le dernier exemple en date : la démarche stratégique, moyen de fuir le dialogue avec les OS, et de faire accepter des projets déjà arrêtés. Plus que jamais, FO DGFIP 66 restera attentif et mobilisé sur ce sujet.

Nous vous le répétons, si nous nous présentons devant vous ce jour, à un CTL vide de substance, en décalage total avec la réalité des services, c'est que nous faisons toujours prévaloir les préoccupations des agents.